

DEMANDE DE PROPOSITIONS MODIFICATION 001

Services d'entreposage, de réception et de distribution d'articles de promotion pour le ministère du Patrimoine canadien

Le but de cette modification est d'apporter des changements administratifs et de remplacer le scénario aux fins d'évaluation et la base de paiement.

SUPPRIMER le scénario à des fins d'évaluation à l'annexe B dans son entièreté et le REEMPLACER par :

ANNEXE « B »

SCÉNARIO AUX FINS DE L'ÉVALUATION

(ne doit pas être rempli par le soumissionnaire)

Les quantités ci-dessous représentent une estimation moyenne mensuelle pour fin d'évaluation financière seulement. Le niveau des services projeté n'est qu'une approximation des exigences avancée de bonne foi et ne constitue pas un engagement de la part du Canada.

Prix pour fin d'évaluation financière = coût estimatif mensuel total pour la période d'un (1) an + coût tout inclus du déménagement initial de 12 000 pieds cube.

SERVICES	Estimation mensuelle (aux fins de l'évaluation seulement)	TAUX Première année (Date d'attribution au 30 novembre 2023)
1. ESPACE D'ENTREPOSAGE Tout compris, y compris la production de rapports	12 000 pieds cubes	_____ \$ /(pied cube/mois)
2. ENTREPOSAGE Réception, inspection (s'assurer que les normes adéquates d'expédition sont respectées), enregistrement, (y compris déballage), préparation et envoi de commandes.	100 heures	_____ \$ (taux horaire - facturé par segments de 15 minutes)
3. EMBALLAGE		
i) Emballage et adressage des enveloppes et des colis	50 heures	_____ \$ (taux horaire)
ii) Mise en caisse	120 pieds cubes	_____ \$ (pied cube)
iii) Demande urgente	10 heures	_____ \$ (taux horaire)
4. EXPÉDITION ET TRANSPORT		
i) Livraison locale par camion (une personne par véhicule)	20 heures	_____ \$ (taux horaire)
ii) Personne supplémentaire	2 heures	_____ \$ (par personne, taux horaire)
5. HEURES SUPPLÉMENTAIRES Une (1) personne	10 heures	_____ \$ (taux horaire)
6. GESTION DES STOCKS	30 heures	_____ \$ (taux horaire)
7. TROUSSES DE PROMOTION Préparation de trousse de promotion parlementaires et d'autres trousse de promotion	10 heures	_____ \$ (taux horaire)

Calcul du prix pour fin d'évaluation financière	
Coût estimatif mensuel total pour la période d'un (1) an	_____ \$ (excluant les taxes applicables)
Coût tout inclus du déménagement initial (12 000 pieds cubes)	_____ \$ (excluant les taxes applicables)
Total : Prix pour fin d'évaluation financière	_____ \$ (excluant les taxes applicables)

SUPPRIMER la base de paiement à l'annexe C dans son entièreté et la REEMPLACER par :

ANNEXE « C »

BASE DE PAIEMENT

Le soumissionnaire doit présenter des taux unitaires fermes pour toutes les catégories de services indiquées ci-après, ainsi que les coûts du déménagement initial (les taxes applicables ne doivent PAS être incluses aux taux). Les soumissionnaires doivent utiliser la grille pour faire en sorte d'effectuer une ventilation standard. La proposition ne sera pas acceptée si la grille n'est pas remplie au complet, de la façon demandée.

Indexation des prix

À partir de l'année 2 (1^{er} décembre 2023) et s'appliquant à l'année 3 et toutes années d'option, les prix seront ajustés annuellement en appliquant un indicateur économique aux prix de l'année précédente. La moyenne annuelle de la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC) de base, tel que publié par la Banque du Canada, sera utilisée pour déterminer les prix pour l'année 2, et toute année d'option exercée. Les données utilisées pour calculer la variation annuelle moyenne en pourcentage sont disponibles sur la page Web suivante de la Banque du Canada :

[L'indice des prix à la consommation depuis 2000 - Banque du Canada](#)

Les prix de l'année précédente seront multipliés par la « variation en % » publié pour la période de douze mois précédent la date d'anniversaire de l'offre à commandes (pour l'année subséquente) ou le mois précédent le mois où l'option est exercée.

1. Tarifs applicables à la période initiale du Contrat :

1.1 Année 1 (date d'attribution du contrat au 30 novembre 2023)

Coût tout inclus du déménagement initial	Jusqu'à 12 000 pieds cubes	_____ \$ (excluant les taxes applicables)
	1 000 pieds cubes supplémentaires	_____ \$ (excluant les taxes applicables)

SERVICES	TAUX Année 1 (Date d'attribution au 30 novembre 2023)
1. ESPACE D'ENTREPOSAGE Tout compris, y compris la production de rapports	_____ \$ / (pied cube/mois)
2. ENTREPOSAGE Réception, inspection (s'assurer que les normes adéquates d'expédition sont respectées), enregistrement, (y compris déballage), préparation et envoi de commandes.	_____ \$ (taux horaire - facturé par segments de 15 minutes)
3. EMBALLAGE i) Emballage et adressage des enveloppes et des colis	_____ \$ (taux horaire)
ii) Mise en caisse	_____ \$ (pied cube)
iii) Demande urgente	_____ \$ (taux horaire)

4. EXPÉDITION ET TRANSPORT i) Livraison locale par camion (une personne par véhicule)	_____ \$ (taux horaire)
ii) Personne supplémentaire	_____ \$ (par personne, taux horaire)
5. HEURES SUPPLÉMENTAIRES Une (1) personne	_____ \$ (taux horaire)
6. GESTION DES STOCKS	_____ \$ (taux horaire)
7. TROUSSES DE PROMOTION Préparation de trousse de promotion parlementaires et d'autres trousse de promotion	_____ \$ (taux horaire)
8. DÉCHIQUETAGE/RECYCLAGE DU PAPIER	
i) Recyclage	_____ \$/(coût par palette)
ii) Déchiquetage régulier	_____ \$/(coût par palette)

1.2 Année 2 : 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024

(Tableau des prix à modifier au cours du mois précédant le début de l'année 2 conformément au paragraphe intitulé Ajustement des prix)

2. Périodes d'option

Cette section ne s'applique que si l'option de prolongation du contrat est exercée par le Canada.

Pendant la période prolongée du contrat spécifiée ci-dessous, l'entrepreneur sera payé comme spécifié ci-dessous pour exécuter tous les travaux en relation avec la prolongation du contrat.

2.1 Année d'option 1 : 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2025

(Tableau des prix à modifier au cours du mois précédant le début de l'année 2 conformément au paragraphe intitulé Ajustement des prix)

2.2 Année d'option 2 : 1^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2026

(Tableau des prix à modifier au cours du mois précédant le début de l'année 2 conformément au paragraphe intitulé Ajustement des prix)

2.3 Année d'option 3 : 1^{er} décembre 2026 au 30 novembre 2027

(Tableau des prix à modifier au cours du mois précédant le début de l'année 2 conformément au paragraphe intitulé Ajustement des prix)

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS INITIALE DEMEURENT INCHANGÉS